

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARENTS ISOLES REFUSES A L'ENTREE DES MAGASINS : MARLENE SCHIAPPA MET EN PLACE UNE ADRESSE E-MAIL DE SIGNALEMENT POUR GARANTIR LEUR ACCES

Paris, le 10 avril 2020

Ces dernières semaines, nous avons reçu plusieurs appels à l'aide de femmes seules avec leurs enfants, disant être rejetées à l'entrée des magasins ou cibles de propos déplacés.

Des enseignes de grande distribution s'engagent pour lutter contre les violences conjugales en confinement et nous les savons sensibles à la condition des mères et des pères isolés. Les équipes en première ligne pour nourrir le pays sont engagées et s'organisent au mieux.

Nous rappelons qu'en période de confinement il n'est pas possible pour les mères ou les pères isolés de faire garder leurs enfants et, en fonction de leur âge ou de leur situation, pas toujours souhaitable de les laisser seuls. Les rejeter est une discrimination, le Défenseur des droits en a rappelé le principe.

Afin de permettre à tous les parents de pouvoir faire leurs courses dans le respect des mesures barrières et des règles fixées par les autorités, le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité femmes hommes et de la lutte contre les discriminations ouvre ce jour une adresse mail : dgcs-coursesparentsisolés@social.gouv.fr pour recevoir les signalements des parents isolés refusés à l'entrée des magasins ou à qui il est demandé de laisser leur enfant à la caisse ou avec des inconnus.

À chaque remontée, les services du SEEFH engageront un dialogue avec les équipes des magasins concernés pour rappeler que le refus des enfants à l'entrée de ceux-ci ne fait pas partie des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du virus et ainsi permettre aux femmes et hommes seuls accompagnés de leurs enfants de faire leurs courses alimentaires aussi sereinement que possible.